

## Le château du Bruel à Nieudan

Le Bruel est un toponyme assez fréquent dans le Cantal, il vient du mot occitan « bruelh » qui signifie « petit bois, bosquet ». Il y avait donc ici autrefois un petit bois auquel est venu s'accoler un village, formé de quelques maisons de paysans et de bâtiments agricoles.

L'histoire du château et de son beau pigeonnier-chapelle est intimement liée à celle d'une famille dont l'ascension sociale a été possible grâce à des charges de magistrat, acquises moyennant un investissement dans les études supérieures à chaque génération.

Tout a commencé avec Amaury Cébier (alias Cébié), notaire à Aurillac en 1511. Plusieurs des fils d'Amaury font des études à Paris et à Toulouse, et au moins deux en reviennent licenciés en droit. La famille Cébier habite à Aurillac, mais est originaire de Nieudan : dans un acte de 1475, Antoine Cébier, du mas de la Cebieyrie<sup>1</sup>, paroisse de Nieudan, vend un pré de ce mas aux prêtres de Nieudan<sup>2</sup>. Le mot occitan « cebiera » signifie « oignonnière », le lieu devait donc être réputé pour ses oignons. Un oignon, qui a été pris pour un radis par ceux qui n'en connaissaient pas l'origine, figure sur les armes de la famille de Cébié sculptées sur un panneau de bois à côté de celles de la famille de Veyre, à l'occasion de l'alliance prestigieuse d'Antoine de Cébié avec Catherine de Veyre en 1663.

En novembre 1529 Amaury Cébié (sans particule à l'époque) achète à Jean Sarrauste marchand de La Roquebrou un ensemble de terres et de bâtiments agricoles situés au Bruel de Nieudan et autour<sup>3</sup>. Ce Jean Sarrauste, dit « Nèpes »<sup>4</sup>, son beau-père depuis 3 ans, avait depuis 1522 achetés ces biens à divers propriétaires<sup>5</sup>.

Amaury et son fils aîné Jean (d'un premier mariage), juge du Carladès à Vic-sur-Cère, agrandissent ce domaine dans les années qui suivent.

---

<sup>1</sup> ou Cebeyrie : dans cet acte en latin de 1475, le notaire a écrit tantôt « cebieyria » tantôt « Cebeyria ». Actuellement lieudit de la Siverie.

<sup>2</sup> Minutes de Jacques Fortet, notaire à Aurillac, AD 15 3 E 47/5, f° 15 verso. Cet acte est en ligne sur le site des AD : <http://archives.cantal.fr/ark:/16075/a011329378526MThmGA/1/32>

<sup>3</sup> Minutes de Jean Frégeac, notaire à La Roquebrou, AD15 3 E 224/8, folio 61

<sup>4</sup> Ancêtre des Sarrauste de Nèpes (Nèpes, qui s'appelait auparavant La Borie, doit son nom à cet ancêtre), et des Sarrauste de Menthières.

<sup>5</sup> Minutes de Jean Frégeac, notaire à La Roquebrou, AD 15 3 E 224/5 et 224/6.

En 1581, lors du deuxième mariage de Jean Cébié, petit-fils d'Amaury, le domaine est estimé à 4600 livres et comporte : maisons, granges, moulin, pigeonnier, montagne, bois, terres et prés<sup>6</sup>. Ce pigeonnier ne figure pas dans les transactions précédentes, on peut donc supposer qu'il a été construit récemment. Est-ce celui que nous voyons actuellement ? Peut-être.

On voit aussi qu'une « montagne » est annexée au domaine, ce qui permet d'augmenter le nombre de têtes de bétail, en faisant plus de foin au Bruel pendant que les vaches sont en estive. Si cette montagne est la même que celle qui est annexée au domaine en 1784, et que nous connaissons avec précision parce qu'elle a fait l'objet d'une enquête approfondie faite par des experts féodistes, dont le compte-rendu a été précieusement conservé, elle était située sur les paroisses de Saint Clément et de Thiezac, et appartenait auparavant à la famille de Monteil, du Mur de Barrès<sup>7</sup>. Peut-être a-t-elle été achetée par Jean, fils d'Amaury, lorsqu'il était juge du Carladès à Vic-sur-Cère. En 1604 Arnaud de Cébié, Pierre de Cébié son frère, Pierre de La Panouse seigneur de Prallat et sa femme Hélips du Port, et Pierre Freyne Seigneur de La Deveze ont vendu à Jean Verdier marchand et Bernard Bayort notaire d'Aurillac 150 quintaux de « fromage de montagne »<sup>8</sup> et 1200 setiers de blé<sup>9</sup>, à livrer par tiers sur 3 ans. Mais il est aussi possible que cette « montagne » désigne seulement une partie du domaine qui sur le cadastre Napoléonien s'appelle encore ainsi, incluant un buron<sup>10</sup>.

Il y avait déjà au Bruel en 1561 une maison de maître, et en 1615 dans un bail de métayage Arnaud de Cébié exclut du bail « la grande maison et le moulin »<sup>11</sup>. C'est dans cette maison que les Cébié venaient pour régler leurs affaires sur place, pour prendre le frais l'été ou pour échapper aux troubles des guerres de religion<sup>12</sup> (ou à la peste ?). Le reste du temps, ils habitaient dans leur hôtel particulier à Aurillac rue

---

<sup>6</sup> Contrat de mariage entre Jean Cébié et Marguerite Viallar, reçu Barata, notaire à Aurillac, AD 15 3 E 4/26.

<sup>7</sup> A laquelle appartenait la seconde femme d'Arnaud de Cébié, et peut-être l'épouse de Jean Cébié fils d'Amaury, qui était juge du Carladès à Vic comme un membre de la famille de Monteil.

<sup>8</sup> Mais ils n'ont pas fourni les quantités promises, et en 1610 les acheteurs leur réclament un remboursement partiel : Minutes de Cailar, notaire à Aurillac, AD 15, 3 E 16/2 ;

<sup>9</sup> Blé = seigle, sinon on disait « froment ». Il s'agit peut-être de seigle produit en montagne, et les quatre vendeurs étaient peut-être copropriétaires de la montagne.

<sup>10</sup> Parcelles 42-43-44-45 de la section A1 ; le buron est la parcelle 44

<sup>11</sup> Minutes de Cailar, notaire à Aurillac, AD 15, 3 E 16/61.

<sup>12</sup> En janvier 1561 Jean Cébié habite sa « maison » au Bruel ; minutes de Jean II Frégeac, notaire à La Roquebrou, AD 15 3 E 224/17

d'Aurinques, maintenant rue Arsène Vermeuzouze. Un acte de 1549 mentionne déjà une « maison de Cébié » dans cette rue<sup>13</sup>.

Jean Cébié, petit-fils d'Amaury<sup>14</sup>, est le premier « lieutenant criminel au bailliage et siège présidial » de la famille. Il y en aura à la génération suivante deux à Aurillac et un à Salers, puis presque un par génération à Aurillac jusqu'à la huitième génération, et au moins quatorze avocats dans les autres branches de la famille<sup>15</sup>. En effet on compte dans le Cantal à la septième génération au moins 31 naissances d'enfants portant le nom « de Cébié », sans compter les nombreux descendants de deux fils illégitimes<sup>16</sup> nés au milieu du XVIIème et établis à Arnac<sup>17</sup> et Saint Santin Cantalès.

La charge de « lieutenant général criminel » s'achetait assez cher, mais assurait de bons revenus, comme le dit Jean Cébié dans son testament en 1586<sup>18</sup>. Son fils Arnaud, qui a acquis cette charge, a pu ainsi s'acheter en 1614 un fief noble, celui de Vours à Arpajon, et ainsi ajouter une particule à son nom. Mais il s'endette beaucoup, et après son décès en 1622 son fils Antoine hérite sous bénéfice d'inventaire, et revend Vours pour 29600 livres en 1623. Tout cet argent n'a pas dû passer en règlement de dettes, puisque c'est en 1628 que l'on trouve la première mention d'un **château** au Bruel, construit sans doute grâce à cet argent.

On peut remarquer que la tour carrée placée à l'extrémité de ce bâtiment rectangulaire a des fenêtres d'un style plus ancien, il s'agit donc sans doute d'une partie d'une maison du XVème ou XVIème siècle qui existait antérieurement.

En avril 1625, donc sans doute à la même époque que la construction du château, Antoine de Cébié fait moderniser son hôtel particulier de la rue d'Aurinques, en remplaçant en particulier les fenêtres Renaissance par des fenêtres « à l'italienne »<sup>19</sup>. La maison dont parlait l'acte de 1549 était peut-être trop petite, ou

---

<sup>13</sup> 25/07/1549, minutes de Raymond Capolel notaire à Aurillac, AD 15 3 E 18/61.

<sup>14</sup> Et fils de Jean, juge du Carladès à Vic-sur-Cère

<sup>15</sup> Sans compter ceux que nous ne connaissons pas parce qu'ils sont allés s'installer hors du Cantal.

<sup>16</sup> Pierre et François Cébié, tous deux fils de François et petits-fils d'Arnaud.

<sup>17</sup> Au Rouffet, où il y a une belle maison de maître (Le Rouffet était autrefois de la paroisse de St Santin).

<sup>18</sup> Varet, notaire à Aurillac, 3 E 95/4

<sup>19</sup> Prix-fait chez Cailar, notaire à Aurillac, AD 15 3 E 16/75

vendue entre temps, puisque les travaux portent sur un hôtel acheté en novembre 1624 à Catherine Cambefort, veuve Andrieu<sup>20</sup>.

La famille de Cébié n'a pas compté que des hommes de loi, il y a eu aussi de nombreux religieux<sup>21</sup> et religieuses. Il y a même une légende tenace<sup>22</sup> qui veut que Charles de Cébié ait eu au début du XVIIIème siècle douze garçons tous prêtres et deux filles. La vérité est un peu différente puisque les registres paroissiaux nous révèlent qu'il a eu au moins 7 filles et 7 garçons<sup>23</sup>, et que son fils Géraud a vécu assez longtemps pour être à son tour lieutenant assesseur civil et criminel au siège présidial d'Aurillac au moins jusqu'en 1735. Il est possible que l'histoire qui attribuait à son oncle Géraud, curé de La Roquebrou, 14 neveux dont douze entrés dans les ordres<sup>24</sup>, prenne en compte les religieuses, ou des cousins issus de germain.

Comme beaucoup de châteaux, celui du Bruel comportait une chapelle, dans laquelle un mariage a été célébré en 1758, mais ce n'était peut-être pas, comme nous le verrons plus loin, la chapelle-pigeonnier actuelle. En plus de cette chapelle « domestique », Charles de Cébié<sup>25</sup> fait construire à ses frais vers 1725 une chapelle latérale dans l'église de Nieudan, avec son retable en bois sculpté, dédiée à Saint Antoine, réservée à sa famille et dont l'entretien était à sa charge<sup>26</sup>. Géraud de Cébié, curé de La Roquebrou de 1704 à 1726 (l'oncle des 14 religieux) s'engage à en assurer l'entretien après la mort de son frère et de sa belle-sœur, décédés en 1726 à quatre jours d'intervalle en laissant 14 orphelins dont la plus jeune n'avait pas 10 ans.

---

<sup>20</sup> Acheté avec une partie de l'argent de la dot de sa femme. Acte de vente chez Bayort, notaire à Aurillac, mentionné dans une quittance du 14/12/1624 devant Cailar, AD 15 3 E 16/19. Malheureusement les minutes Bayort ne sont pas aux AD, cela nous aurait permis de localiser avec précision l'hôtel en question, mais il est presque certain qu'il s'agit du siège actuel de la Société de la Haute Auvergne.

<sup>21</sup> Dans les premières générations, ceux qui étaient prêtres étaient aussi chapelains de la maison « Del Teilh ou de Bonnepinche », une des cinq maisons de chapelains d'Aurillac, et résignaient leur charge en faveur d'un neveu ou d'un frère plus jeune

<sup>22</sup> On la trouve dans le Dictionnaire Statistique du Cantal, reprise dans d'autres ouvrages.

<sup>23</sup> On y trouve 7 filles et 5 garçons, mais il y a un trou de 4 ans dans les registres d'Aurillac, dans lequel se trouvaient sans doute Louis, Joseph et François, religieux, dont on trouve la trace par ailleurs (actes de décès ou autres actes).

<sup>24</sup> C'est la version donnée par le docteur de Ribier dans son ouvrage « La Roquebrou et ses seigneurs »

<sup>25</sup> L'abbé Soulié l'appelle à tort Antoine (monographie de 1884 sur Nieudan, par ailleurs pleine de renseignements intéressants)

<sup>26</sup> Prix-fait dans les archives du château du Bruel. L'église ayant été reconstruite au XIXème siècle, cette chapelle n'existe plus en l'état. Charles de Cébié l'avait munie d'un retable.

Le Bruel, resté dans la famille de Cébié pendant presque 230 ans, passe en 1758 dans la famille de Gain de Montagnac par le mariage d'Anne de Cébié<sup>27</sup>, âgée de 42 ans, avec Jean Baptiste de Gain âgé de 28 ans. Alors que la plupart des conjoints étaient issus jusque-là de familles de magistrats, il s'agit ici d'une famille d'ancienne noblesse, originaire du Limousin mais déjà établie au château de Cavaroque à La Roquebrou depuis deux générations. Après 12 ans de mariage Anne de Cébié décède sans avoir eu d'enfant, et Jean Baptiste de Gain se remarie avec une épouse plus jeune<sup>28</sup> qui lui donne quatre enfants.

Les trois garçons étant morts sans enfants, leur sœur Anne-Elisabeth de Gain de Montagnac, née en 1773, épouse de Jean Bourrieu de Boisse, lui transmet la propriété du Bruel. Ce mariage ne plaisait pas à la veuve de Jean Baptiste de Gain, qui a commencé par s'y opposer, mais elle a fini par céder, et le mariage a eu lieu le 19 août 1793 ; il était temps, car le premier enfant naît un mois après le mariage, le 17 septembre !

La famille Bourrieu est un autre exemple d'ascension sociale exemplaire, non grâce aux études mais par le commerce et une politique matrimoniale ambitieuse. Si le premier Jean Bourrieu connu n'avait pas fait d'études de droit, par contre il savait très bien compter et faire des affaires : c'était un riche marchand de La Roquebrou, qui a épousé au début du XVII<sup>e</sup> siècle une fille de Durand Bonal, autre riche marchand de La Roquebrou. Il a acheté en 1644 le fief noble de Lacombe à Teissière de Cornet et se disait ensuite « seigneur de Lacombe ».

Son fils Géraud a épousé en 1650 Delphine de Cébié<sup>29</sup> du Bruel dont il a eu deux enfants ; veuf très tôt, il se remarie en 1662 avec une demoiselle Fargues<sup>30</sup> qui le fait seigneur de Leybros à Ytrac mais qui meurt au bout d'un an sans lui laisser d'enfant, et il se remarie peu après avec Louise de La Valette<sup>31</sup>, du château de Viescamps<sup>32</sup>, qui le fait seigneur de Boisse<sup>33</sup> en Rouergue et lui donne cinq enfants. La famille s'installe à Boisse et porte dorénavant le nom de « Bourrieu de Boisse ».

Mais les Bourrieu ont aussi une propriété au village du Pompidou, dans la paroisse d'Espinadel près de Glénat, et 90 ans plus tard la femme de Jean Louis

---

<sup>27</sup> Avant dernière des 14 enfants, sœur de Géraud décédé sans enfants, et des 12 religieux et religieuses.

<sup>28</sup> Madeleine de Montal, descendante de Vincent de Montal, bâtard de la famille des seigneurs de La Roquebrou, qui a été à l'origine de la famille « de Montal-Montvert.

<sup>29</sup> Delphine de Cébié

<sup>30</sup> Françoise Fargues, parente d'Etienne Fargues maire d'Aurillac

<sup>31</sup> Louise de La Valette

<sup>32</sup> A Lacapelle-Viescamps

<sup>33</sup> Boisse-Penchat, près de Livinhac, au bord du Lot, en Aveyron.

Bourrieu est venue y accoucher 9 fois. Pourquoi infliger à une femme enceinte ce voyage de 50 km en voiture à cheval juste avant d'accoucher ? La réponse se trouve dans le registre paroissial d'Espinadel à la date du 23 janvier 1759 : le curé qui baptise Rose-Madeleine Bourrieu de Boisse explique que Marie Fortet est venue accoucher au Pompidou parce que, si c'était un garçon, cela lui aurait donné le droit d'aller pour ses études au collège Pierre Fortet<sup>34</sup> à Paris, ce qui n'était possible qu'à condition de naître dans le diocèse de Saint Flour.

Après le décès en 1806 de son beau-frère Jacques-Gabriel de Gain, qui laisse Cavaroque à sa veuve, Jean Bourrieu s'installe au Bruel avec sa femme et ses premiers enfants, nés au Pompidou. Les propriétaires actuels sont ses descendants, après encore quelques transmissions par les femmes :

En 1849 Emilie Bourrieu épouse, dans la chapelle du Bruel, Charles Mongauze, d'une famille de notables de Xaintrie qui s'est établie sur la commune de Saint Geniez-ô-Merle. Bien que le pigeonnier soit encore porté comme tel au cadastre de 1828, il est possible que sa transformation en chapelle soit antérieure à 1792, puisqu'un inventaire du 15 février 1792, après le décès de Jean Baptiste de Gain, fait mention d'une chapelle « qui est au bout d'un pré dépendant du présent domaine », contenant « un vieux autel et un vieux tableau représentant la naissance du Sauveur ». Il est donc difficile de dire avec certitude si le mariage d'Anne de Cébié en 1758 a vraiment été célébré dans la chapelle-pigeonnier, ou dans une petite chapelle dans la maison.

Devenu propriétaire après le décès de sa belle-mère en 1858, Charles Mongauze fait construire, accolé au château sur l'arrière, un bâtiment à l'usage du métayer. Il fait aussi rénover l'aménagement intérieur du château, et officialise en 1865 la transformation du pigeonnier en chapelle, transformation inscrite au cadastre des propriétés bâties<sup>35</sup>.

Cette disposition d'une chapelle sous un pigeonnier peut paraître étrange, mais au fond si on pense à la colombe (du Saint Esprit) et non au pigeon il y a une certaine logique à cela. D'ailleurs une colombe est peinte au plafond de la chapelle, avec l'inscription « Veni Sancte Spiritus ». Cet édifice a été toujours bien entretenu et préservé, ce qui avec son originalité lui a valu d'être inscrit à L'ISMH en 2008.

---

<sup>34</sup> Fondé en 1394 par Pierre Fortet, chanoine et chancelier de Notre-Dame de Paris ; la moitié des places étaient réservées à des enfants nés dans le diocèse de Saint Flour et si possible apparentés au donateur ; il a été réuni en 1764 avec le collège Louis-le Grand, ancien « collège de Clermont ».

<sup>35</sup> Matrice établie en 1882, AD15, 3 E 600/ 1-3

En 1903 Caroline Mongauze, dont le père est maire de Nieudan, épouse Paul Vermenouze, né au Pont d'Orgon sur la même commune.

En 1925 Georgette Vermenouze épouse Pierre Fumeau, Docteur et Professeur de médecine à Poitiers dont il fut maire de 1935 à 1937, croix de guerre 14-18, chevalier de la légion d'honneur, originaire de Charente Maritime. N'habitant pas au Bruel, ils louent le château à un ingénieur qui travaille à la construction du barrage de Saint Etienne Cantalès, et font construire à sa demande une cuisine plus fonctionnelle également à l'arrière du château, du côté de la tour.

Bernadette Fumeau, qui nous a quittés récemment, a épousé Patrick Lecomte de Jarnac, l'actuel propriétaire du château et du pigeonnier. Son frère Jacques a rénové une ancienne grange et une maison de ferme de l'ancien domaine, au lieudit « le Sayès ». Le domaine était en 1828 très étendu, il comportait plus de 252 hectares sur la commune de Nieudan, soit plus de 20% de la surface de la commune, cinq granges, une maison pour le métayer, et un moulin, mais aussi des terres sur la commune de Saint Victor, et la montagne près de Thiézac.

Le château du Bruel n'a jamais été vendu depuis sa construction !

Mais si autrefois un grand domaine agricole mis en fermage ou métayage assurait à son propriétaire des revenus confortables, ce n'est plus le cas à notre époque où non seulement les prix des fermages n'augmentent pas aussi vite que les charges de propriété, au contraire ils diminuent<sup>36</sup> ! Le domaine a donc été morcelé et en grande partie vendu.

---

<sup>36</sup> Ce n'est pas pour cela que les éleveurs s'enrichissent plus, car le prix du lait et de la viande sont bien loin d'augmenter au même rythme que le cours de la vie !